

Laurence DELOINCE

NOTAIRE TITULAIRE
Successeur de Maître MOREL

147 route d'Annemasse
74440 TANINGES
Tel. 04 50 34 22 41

Madame Caroline PARENT
14 rue Pierre Joigneaux
21200 BEAUNE

Taninges, le 10 juillet 2023

Dossier suivi par
Marion DEFFAYET
marion.deffayet.74028@notaires.fr

VEFA SCCV LE CLOS D'ARSENE (CODE OUEST) / ROBERT-BETHUNE PARENT
1003236 /LD /MDE /

Lettre recommandée électronique

Objet : Envoi projet d'acte

Madame,

Vous êtes bénéficiaire d'un contrat de réservation pour l'acquisition en état futur d'achèvement des **lots de copropriété numéros 8, 36, 38 et 42** dans la promotion immobilière « **LE CLOS D'ARSENE** », située sur la commune des GETS (Haute-Savoie), 51 chemin du Clos.

Conformément aux obligations de l'article de l'article R 261-30 du Code de la construction et de l'habitation je vous adresse :

- La copie du projet d'acte de vente ;
- L'attestation d'avancement des travaux ;
- La notice des éléments d'équipements propres au bien vendu ;
- Le plan des biens vendus ;
- La copie du règlement de copropriété contenant état descriptif de division ;
- La copie du projet de modificatif au règlement de copropriété, reçu ce jour ;
- La copie de la garantie financière d'achèvement ;

Vous pouvez examiner ce projet durant au moins un mois et me faire part de vos remarques éventuelles. Toutefois, vous pouvez à tout moment renoncer à l'accomplissement de ce délai en m'en avertissant par courrier, ce qui permettrait alors d'anticiper le délai de signature de l'acte.

Vous vérifierez en examinant ce projet que les sommes réclamées, conformément à la loi, à compter de l'achèvement des fondations, sont, en l'état actuel des travaux, réellement dues.

Au moment de la signature en mon office notarial, que nous fixerons ensemble, vous devrez me verser la somme correspondant au décompte joint au présent courrier.

Vous souhaitant bonne réception des présentes et restant à votre disposition,


Veillez agréer, Madame, l'expression de ma considération distinguée.

Maître Laurence DELOINCE



Email : laurence.deloince@notaires.fr

Membre d'une Association Agréée. Le règlement des honoraires par chèque est accepté

Relevé d'identité Bancaire							
 Caisse des Dépôts	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS 18 RUE DE LA GARE BP 330 74008 ANNECY CEDEX			Domiciliation :			
				Code Banque	Code Guichet	N° de compte	Clé RIB
		40031	00001	0000176224X	86		
Cadre réservé au destinataire du relevé				Identifiant Norme Internationale Bancaire (IBAN)			
		FR12	4003	1000	0100	0017	6224 X86
SAS OFFICE NOTARIAL DELOINCE 147 Route d'Annemasse 74440 TAININGES				Identifiant International de la Banque (BIC)			
				CDCG FR PP			

Textes visés aux présentes :

L'article R 261-30 sus-visé dispose : "Le réservant doit notifier au réservataire le projet d'acte de vente un mois au moins avant la date de signature de cet acte."

L'article L 261-11 sus-visé dispose dans son troisième alinéa : "Le règlement de copropriété est remis à chaque acquéreur lors de la signature du contrat ; il doit lui être communiqué préalablement."